

Nouveau :  
devenez vous aussi  
annonceur dans le  
prochain Flash !

## Le point sur le budget 2021



### VIVRE ENSEMBLE

La ville se met  
aux circulations douces

..... PAGE 11



### GRAND ANGLE

Découvrez le café  
solidaire

..... PAGE 8

**Serge Macudzinski**  
Maire de Saint-Maximin



## Le maire s'exprime :

### Quels décalages !

L'IFOP, institut de sondage national, témoigne au travers d'un sondage de ce que souhaitent les Français :

- 93 % veulent un grand plan de réinvestissement dans les services publics, notamment pour le secteur santé
- 92 % souhaitent voir baisser la TVA sur les produits de la vie courante
- 91 % demandent d'orienter les aides aux entreprises plutôt vers les PME et les TPE
- 85 % exigent que l'on taxe les dividendes des plus grandes entreprises
- 81 % désirent augmenter le SMIC de 200 euros net
- 78 % pensent nécessaire de rétablir l'ISF (impôt sur les grandes fortunes).

Et pourtant, nous n'avons pas le sentiment que ce soit les sujets dont les médias alimentent le débat public !

Le directeur général de l'IFOP se dit d'ailleurs "frappé par le décalage de ce débat de campagne (électoral) et les préoccupations exprimées dans cette enquête."

Notre municipalité fait tout pour éviter ce "formatage", cette "intox" ; elle se veut proche de ses habitants, à leur écoute, sans oublier personne, mais rappelle à chacun que les compétences confiées aux municipalités ne cessent de se restreindre. Ce Flash a la volonté d'exprimer les réalités de notre commune, en toute transparence.

Pensez à tout cela avant d'aller voter ! Et surtout, allez voter, selon vos besoins réels !

Le Maire,  
Serge MACUDZINSKI

# SOMMAIRE

- ARRÊTS SUR IMAGES**  
..... PAGES **3**
- GRAND ANGLE**  
..... PAGES **4-7**
- VIVRE ENSEMBLE**  
..... PAGES **8-10**
- URBANISME**  
..... PAGE **11**
- PATRIMOINE**  
..... PAGE **12**
- ENFANCE ET JEUNESSE**  
..... PAGE **13**
- VIE ECONOMIQUE**  
..... PAGE **14**
- VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE**  
..... PAGE **15**
- DÉCOUVRIR & SORTIR**  
..... PAGE **16**
- BIBLIOTHÈQUE**  
..... PAGE **18**
- MAISON DE LA PIERRE**  
..... PAGE **19**
- TRIBUNE LIBRE - AGENDA**  
..... PAGE **20**



**Les mamans ont été comblées !** Le 30 mai, chaque enfant a pu recevoir une rose et un paquet de confiseries à remettre à sa maman ou bien à la personne qui prend soin de lui au quotidien.



**Une «première» et une seconde édition réussies :** des directs ont maintenant lieu une fois par mois sur la page Facebook. Ces émissions sont l'occasion, pour les élu.e.s, de s'exprimer sur un sujet précis. La population, active derrière son écran, a profité de ces deux premiers lives, consacrés à la jeunesse et au budget, pour poser des questions pertinentes. Au total, ce serait plus de 1600 personnes qui ont été touchées à chaque édition, avec une dizaine de questions posées. Un bilan jugé très satisfaisant et encourageant par les élu.e.s. Les vidéos sont en libre accès sur la chaîne Youtube de la ville et en replay sur la page Facebook. Le prochain live sera annoncé sur la page Facebook de la ville : ne le manquez pas !



**Commémoration du 8 mai,** célébrant la capitulation de l'Allemagne nazie du 8 mai 1945, a été conduite en présence restreinte selon les règles sanitaires (10 personnes maximum). Le discours du Maire sera publié dans un « Maire s'exprime ».

**Mardi 25 mai,** les enfants des écoles ont pu découvrir l'exposition Usimages installée au Larris jusqu'au 20 juin. A cette occasion des élus les ont accompagnés. Cette exposition photographique met en lumière le patrimoine industriel qui constitue l'identité et la richesse du territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise.



## UN BUDGET 2021 RICHE EN PROJETS, SOLIDAIRE ET PRUDENT



*En avril, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget 2021 - 2022.*

*Comme chaque année, les recettes et les dépenses sont définies qui seront allouées sur chaque axe politique et les projets qui en découlent. Ce moment incontournable de la vie d'une collectivité impose une méthode comptable stricte.*

*Malgré un contexte particulier lié à la crise sanitaire et la baisse des dotations de l'Etat, l'équipe municipale poursuit les investissements afin d'améliorer le cadre de vie des Saint-Maximinois, d'impulser le développement de la commune et de préserver la qualité du patrimoine. De grands projets sont en cours et se poursuivront cette année, sans augmenter les impôts pour financer les investissements. Enfin, la Ville tient à maintenir son engagement envers ses habitants avec une offre de services publics de qualité.*

### JEAN-MICHEL ROBERT, ADJOINT AU MAIRE, ÉLU AUX FINANCES



C'est dans un contexte particulier que le budget 2021 a été élaboré. En effet, les incertitudes liées à la pandémie nous ont incité à encore plus de prudence quant à la mutualisation de crédits.

Nos projets sont toutefois importants pour le développement de la qualité de vie à Saint-Maximin et correspondent à une programmation d'aménagements susceptibles d'être finalisés dans l'année.

Le budget est marqué par la solidarité, bien utile en cette période, la première mesure est la non augmentation des taux d'imposition, la seconde consiste en la reconduction de nos tarifs, là encore sans augmentation.

Conscients des difficultés que nos concitoyens rencontrent ou risquent de rencontrer, nous avons mobilisé des moyens supplémentaires pour le CCAS et créé la possibilité de venir en aide à celles et ceux qui en ont ou en auront besoin.

Nous avons également réaffirmé lors de ce budget notre intention d'être attentifs à la situation des associations locales en les accompagnant autant que possible lors de la reprise de leurs activités. Ce budget est un budget développé selon l'intérêt général, un budget qui doit pouvoir s'adapter en fonction de toute situation. Un budget sain bien entendu, équilibré comme nous l'impose la loi, un budget construit en toute transparence et voté à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

# Les chiffres clés du budget 2021



## Le point sur les taux d'imposition: aucune hausse en 2021 !

En 2021, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition.

### 0 % La taxe d'habitation

Le taux n'évolue pas pour ceux qui sont encore assujettis à la taxe d'habitation. Celle-ci disparaîtra à l'horizon de 2023. Une réduction de 35 % du montant à payer en 2021 sera visible sur les feuilles d'imposition (en 2022 -65% et en 2023 -100% !)



### 42.45 % La taxe foncière bâtie

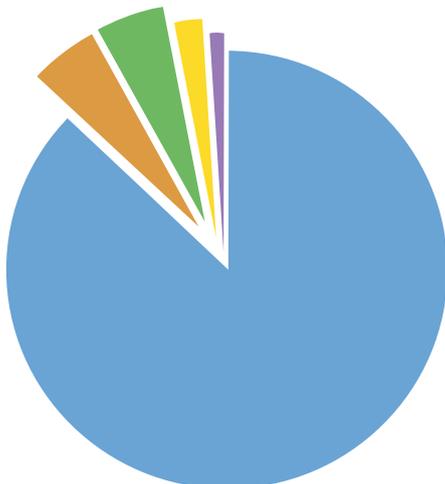
Ce nouveau taux est une disposition de la loi, le produit n'est pas intégralement versé à la commune. Si le taux peut effrayer, il n'y aura cependant aucune incidence pour les contribuables. Ce taux se décompose de la façon suivante : taux communal 20,91 % + taux départemental 21,54 % = 42,45 %



### 99,64 % Taxe foncière non bâtie

## Les recettes

En 2021, les recettes ont été inscrites de façon très prudente, tout comme en 2020.



**87%**  
Impôts et taxes TH, TF Bâti et non Bâti, TLPE, taxe sur les déchets, ...\*



**5%**  
Dotations, subventions et participations (fctva\* de fonctionnement, caf, compensation réforme taxe professionnelle)



**5%**  
Produits des services communaux



**2%**  
Remboursement / Rémunération de personnel



**1%**  
Autres produits de gestion courante

\*TH : Taxe Habitation,  
TF Bâti et non Bâti : Taxe Foncière  
TLPE : Taxe Locale sur les enseignes & publicités extérieurs  
FCTVA : Fonds de Compensations de la Taxe sur la Valeur Ajoutée  
CAF : Caisse Allocation Familiale

# Côté investissements, la ville continue sur la lancée de 2020.

## TRAVAUX

- Viabilisation terrains « Rue des Fontaines » ----- **18 579 €**
- Volets école Primaire ----- **13 200 €**
- Réfection 1 classe Maternelle ----- **14 080 €**
- Travaux aménagement paysager Jardin du Tropic ----- **375 000 €**
- Travaux Bâtiments ----- **84 645 €**
- Travaux Voiries ----- **25 000 €**



### La restauration d'un des tableaux de l'église : **3400 €**

Le tableau représentant Sainte Dominique et Sainte-Catherine de Sienne va être restauré en 2021.

### Les travaux des abords de l'église : **200 000 €**

Réalisation de la première phase de valorisation de l'espace public qui entoure l'église. Le dossier a reçu une subvention du département.



- Parcelles terrains 65 & 66 ----- **11 200 €**
- Terrain Vandenoosche ----- **180 000 €**
- Échange parcelle Lecieux ----- **5 000 €**
- Matériel de bureau et informatique (tous services) ----- **20 000 €**
- Tableaux numériques Primaire ----- **16 063 €**
- Extincteurs sur l'ensemble des bâtiments (Commission de sécurité) ----- **10 500 €**
- Mobiliers et matériels (tous services) ----- **8 900 €**
- Tablettes pour les élus ----- **3 800 €**
- Verbalisateur pour la police ----- **600 €**
- Informatique / socle numérique pour l'École primaire ----- **31 500 €**

## AQUISITIONS

### Pour rappel :

Les subventions obtenues >>>>

## SUBVENTIONS



- Mobilier crèche (CAF) ----- **2 065 €**
- Tableaux numérique Ecole Primaire -- **7 200 €**
- Plan Local d'Urbanisme ----- **10 000 €**
- Parc du Tropic ----- **100 000 €**
- Informatique / socle numérique --- **22 050 €**
- Fond de concours ----- **30 000 €**

**L'accès à la crèche :**

Comme évoqué dans le dernier Flash Express, l'aménagement de la crèche va être repensé. Le premier étage, inoccupé, sera réhabilité et rendu accessible afin d'être utilisé par les enfants.



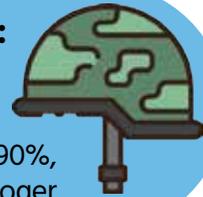
**Un budget d'environ 100 000€ est consacré aux études cette année.**

**Le cœur de ville :**

Toujours en projet, la création d'un véritable cœur de ville, avec ses commerces de proximité, est en développement. Un chantier qui prendra plusieurs années.

**Création d'un restaurant intergénérationnel****Le projet du baraquement souvenir :  
Poursuite des dépôts de dossiers de subventions**

En juillet 1944, la commune est détruite à 90%, sous les bombardements alliés. Afin de reloger les habitants, des baraquements sont installés et 3 cités voient le jour à Saint-Maximin. Les habitants y resteront jusque dans les années 1970. Véritable lieu de mémoire, un baraquement, témoin de cette période d'après-guerre, va être installé près de l'église. Une scénographie est à l'étude, afin d'en faire un site de visite, intégré à un circuit patrimonial au sein de la ville.

**Pont de Saint-Leu :**

Lancement de l'étude pour la greffe de la route départementale RD44 avec ouverture d'un nouvel accès.

**La création d'un éco quartier mixte :**

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune souhaite créer un quartier comprenant des habitations, de l'artisanat, une activité de maraîchage et des services le long de la rue pierre Dewaële, au niveau de la carrière remblayée. Cela permettrait de poursuivre la démarche des produits en circuit court en alimentant une partie de la région. Cette zone sera non commerciale.

**Etude sur les circulations douces :**

Saint-Maximin pense à la planète et souhaite développer les circulations douces permettant tous les modes de transports sans moteurs, qui ne génèrent pas de pollution ou de gaz à effet de serre (la marche, le vélo, la trottinette...). Ils contribuent à la réduction de la pollution de l'air et à la lutte contre le réchauffement climatique et permettent de se maintenir en bonne santé physique en pratiquant régulièrement de l'exercice. Une première piste cyclable, rue Ambroise Croizat est née en avril.

# LA PAUSE-CAFÉ SOLIDAIRE, UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS À NOTER

Depuis quelques semaines, la ville propose des « pause-café solidaires » aux habitants. L'occasion, pour les habitants, de se rencontrer et d'éloigner l'isolement.



La crise sanitaire que nous vivons depuis mars 2020 a accru le sentiment d'isolement pour certains d'entre nous. Afin d'éviter ce sentiment de solitudes, et toutes les problématiques sociales qui peuvent en découler, la ville met en place la « Pause-café solidaire ».

Ce nouveau rendez-vous a pour but de promouvoir l'entraide des personnes en difficulté par la rencontre, le dialogue, l'assistance mutuelle ; favoriser le lien social à travers ses activités.

Destinés à l'ensemble de la population, ces pauses café ont lieu au sein de la salle de la Jacquerie ou en salle Aragon. Des moments informels, qui permettent au CCAS de favoriser

l'expression des besoins mais aussi les échanges et les rencontres entre les habitants des quartiers, dans intergénérationnel.

Des premières rencontres ont eu lieu début avril, toute une matinée. Les maitres-mots ont été la convivialité, la curiosité. Ils-elles sont venu.e.s avec des pâtisseries, avides de rencontrer l'autre. Les participant.e.s ont ainsi pu exprimer leur intérêt pour la mise en place de ce projet à travers le constat « qu'il y a un manque de contact entre les habitants », « il y a trop d'individualisme », « chacun chez soi » ....

➔ **Vous souhaitez participer ? Contactez le service social au 03 44 25 51 76**

## LA VILLE DISTRIBUE LES CHÈQUES AMITIÉ

Cette année, 122 foyers ont obtenu le chèque amitié (contre 109 en 2020, 100 en 2019 et 94 en 2018), soit une augmentation chaque année ! Cela représente :

- 19 couples pour des chèques allant de 90 à 120 €,
- 103 personnes seules pour des chèques allant de 50 à 60 €.

## LE POINT SUR LA VACCINATION



A ce jour, la vaccination contre la Covid19 est ouverte à **tous et toutes**.

Afin de faciliter le déplacement des seniors vers le centre de vaccination de la Faïencerie, à Creil, la commune met en place un service de navette. Pour vous inscrire, il vous suffit de **contacter le service social au 03 44 25 51 76**.

**La vaccination en détail :**

- 57 rendez-vous ont été pris avec pour des personnes souhaitant être accompagnées lors de leur vaccination. Les rendez-vous ont lieu à la Faïencerie de Creil, centre de vaccination le plus proche.
- 54 rendez-vous pris ont été pris pour des personnes qui sont véhiculées.

**Soit au total 111 rendez-vous pris à ce jour.**

# DES JARDINS COMMUNAUX REVALORISÉS

*Les jardins ouvriers sont maintenant sous la tutelle de la ville. Des espaces en cours de revalorisation, en attendant la création de nouvelles parcelles dans le quartier des Champignolles. Le point avec les élus en charge du dossier.*



**R**egarder rougir ses tomates, écouter le pépiement des oiseaux au petit matin ou faire pousser des rhododendrons, autant de petits bonheurs possibles lorsqu'on possède un jardin. La ville propose, depuis plusieurs décennies, la location d'une parcelle afin de cultiver fruits, légumes ou fleurs. Autrefois appelés jardins ouvriers, ces terrains sont aujourd'hui des jardins communaux puisque la ville en a repris la gestion dernièrement. Deux élus, Jackie Cherfils et Gérard Kutosik, ont pris le dossier à bras le corps. Première étape : mettre en place un règlement, ce qui n'existait pas auparavant, lorsqu'une association gisait les jardins.

*« Les parcelles avaient besoin d'un encadrement un peu plus strict. Nous avons fait le tour des jardins, avec les locataires. Le but est la remise en état de ce qui ne fonctionnait pas, afin de rendre les espaces harmonieux. Des randonneurs passent souvent devant ces sites, nous voulons les valoriser. »,* explique Jackie Cherfils.

Situés Allée Dehan, square Paul Eluard et allée du Four à chaux, on dénombre une quarantaine terrains, ayant des surfaces éclectiques, allant de 100 à 400 m<sup>2</sup>. La ville met à disposition

des jardiniers une cabane, un composteur et un récupérateur d'eau. *« Le succès est au rendez-vous, nous souhaitons donc créer de nouvelles parcelles, continue Gérard Kutosik, car nous avons des jardiniers sur liste d'attente ».* Pour satisfaire toutes les envies de jardinage, la commune a lancé une étude pour l'achat de terrains dans le cadre de la requalification du quartier des Champignolles. *« Nous souhaitons créer de nouveaux jardins qui s'intègrent dans l'espace naturel de la commune. Pour cela, nous travaillons avec un cabinet de paysagistes. »*

#### ► A vos outils !

- Vous êtes intéressé.e ? Tarif à l'année : 27€
- Contact : Jackie Cherfils au 06 40 30 86 38



*Gérard Kutosik et Jackie Cherfils*

## VOUS AUSSI, FAITES PARTIE D'UNE COMMISSION MUNICIPALE !

### NOUVEAU ! PARTICIPEZ À LA COMMISSION SUR LE HANDICAP EN GÉNÉRAL !

La Municipalité souhaite renforcer la démocratie participative en donnant la possibilité à chacun de donner son avis sur les projets municipaux.

Dans cet objectif, la première mesure du mandat 2020- 2026 est l'ouverture de certaines commissions municipales aux habitants. Depuis le 12 janvier, 14 commissions sont ouvertes :

- Démocratie participative et Citoyenneté
- Enfance et jeunesse
- Patrimoine historique et naturel
- Environnement, protection de la nature et développement durable
- Festivités

- Logement
- Restauration collective
- Action sociale et solidarité
- Tranquillité publique
- Travaux
- Urbanisme

Ces commissions sont composées d'habitants de la commune et d'élus.

► Vous souhaitez faire partie d'une ou plusieurs commissions ? Il vous suffit d'envoyer un mail à : [courrier@saintmaximin.eu](mailto:courrier@saintmaximin.eu), en indiquant vos coordonnées et les commissions auxquelles vous souhaitez participer.

# LE SECOND TABLEAU DE L'ÉGLISE BIENTÔT RESTAURÉ

*L'église de Saint-Maximin se verra bientôt dotée de deux tableaux superbement restaurés. Gilles Bosc, président de l'association de sauvegarde de l'église, nous éclaire sur l'histoire de « La donation du rosaire à Saint Dominique et à Catherine de Sienne ».*



**D**enise Bosc ouvre doucement les portes de l'église. A l'intérieur, à cause de la crise sanitaire, certains bancs portent une étiquette « Ne pas s'asseoir » et le gel hydroalcoolique est obligatoire. On passe sous le chemin de croix en bois réalisé par Gilles Bosc, président de l'association de sauvegarde de l'église, puis la chapelle Sainte-Barbe nous accueille, avec ses vitraux monumentaux. Là, au mur, sous une épaisse couche de crasse et de poussière, la Vierge Marie tend ses bras. « C'est un tableau assez mystérieux, explique Gilles Bosc. Il représente la donation

du rosaire à Saint Dominique et à Catherine de Sienne ». En piteux état, l'œuvre d'art doit être prochainement restaurée, comme l'a été, en 2019, le tableau représentant Sainte-Barbe. Il faut dire que cet important tableau appartient à l'église depuis plusieurs siècles. « L'auteur est inconnu, ou bien son nom est illisible, continue Gilles Bosc. Mais autrefois, lorsque les peintres exécutaient des œuvres religieuses, ils ne les signaient pas, par humilité. Rien d'étonnant donc. » Si l'on ne connaît pas l'auteur de la toile, on sait approximativement de quand elle date : le 17<sup>ème</sup> siècle, à l'époque du règne de Louis XIV, le roi soleil. Selon Gilles Bosc, « les parents de Louis XIV, Louis XIII et son épouse ont eu beaucoup de mal à avoir un fils. Après presque 23 ans de mariage stérile, la naissance inattendue de l'héritier du trône est considérée comme un don du ciel. Pour remercier le divin, on faisait don aux églises de tableaux représentant la donation du rosaire. » Le tableau de l'église de Saint-Maximin a sans doute été offert par le prince de Condé, liée à la famille royale et propriétaire du château de Laversine.

Le tableau est entouré de 15 petits cartouches qui rappellent les perles du rosaire, chacun évoquant l'un des mystères. Une œuvre qui, grâce à différentes subventions à la commune et à l'association de sauvegarde de l'église, retrouvera bientôt sa première jeunesse.



## Qui est Catherine de Sienne ?

Catherine de Sienne est une dominicaine mystique (1347-1380), patronne de l'Europe et des journalistes. Elle a eu une vision de Saint-Dominique lui donnant un lis et un rosaire. Par la forte influence qu'elle a eue sur l'histoire de la papauté, Catherine de Sienne est l'une des figures marquantes du catholicisme médiéval. Elle est à l'origine du retour du pape à Rome et a

effectué ensuite de nombreuses missions confiées par le pape. On dénombre plus de 500 tableaux représentant la donation du rosaire.

➡ **A noter : Le presbytère de l'église a lui aussi connu une seconde jeunesse puisqu'il a été entièrement repeint par les services techniques de la ville.**

## EN BREF



• **La Pierre de Saint-Maximin** toujours d'actualité :

- Yann Brossart, adjoint au logement au Conseil Municipal de Paris, nous a informés que plusieurs immeubles de logements venaient d'être construits à Paris, en pierre de Saint-Maximin, notamment près des Champs Elysées.
- Les cinq étudiants de la Sorbonne qui veulent faire labelliser la pierre de Saint-Maximin, aussi bien au niveau national qu'international, vont présenter le bilan de leurs démarches à la Galerie du Front de taille.

# LES CIRCULATIONS DOUCES, POUR SE DÉPLACER AUTREMENT



L'un des grands enjeux actuels de l'aménagement des centres urbains, est de répondre aux problématiques posées par l'expansion de l'utilisation de la voiture. Dans le contexte actuel du réchauffement climatique, des politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre doivent être mises en œuvre.

Le développement de réseaux de circulation douce (pistes cyclables et liaisons vertes) est donc primordial pour permettre aux citoyens de se déplacer autrement et proprement. La commune de Saint-Maximin se lance dans l'aventure des circulations douces : une première piste cyclable, rue Ambroize Croizat, en direction de Saint-Leu d'Esserent a été réalisée.. En circulation depuis début mai, cette piste marque le début d'autres chantiers en matières de réseaux destinés aux cyclistes et aux piétons. Une autre piste sera prochainement réalisée entre le rond-point Croizat, et le hameau du pont de Saint-Leu. Une étude a été confiée à un bureau spécialiste de ces questions qui présentera un rapport.

■ **A noter : L'ACSO souhaite développer les circulations douces en réalisant des itinéraires dédiés aux vélos, aux piétons et aux personnes à mobilité réduite. Le schéma intercommunal des circulations douces, adopté en juin 2013, prévoit la réalisation de 50 kilomètres d'itinéraires.**

## EN BREF

- **En cours : la création d'une salle communale dans l'ancien local** « Main dans la main », qui accueillera entre autres les déjeuners des anciens et du personnel communal ainsi qu'une salle de réunion.

- **Dénominations de nouvelles rues et sentes :**

- Sente Camille Claudel (nouvelle sente arrière de la rue du Port Ste Barbe) suite à une proposition d'une jeune citoyenne de 12 ans.
- Rues : Gisèle Halimi, Juliette Gréco, Barbara pour les nouvelles voies du lotissement du Tropic

- **Impasse de Cerisiers :** afin de supprimer le passage des camions le long du cimetière et de l'aire d'accueil « Django Reinhardt », une longue négociation a été menée, afin d'éviter l'empoussiérage des sépultures du cimetière et le danger menaçant les enfants de l'aire d'accueil et le croisement avec la RD 162, déjà très fréquentée et chargée de voitures. Le Bureau Municipal a donné son accord pour :

- La création d'un barreau le long de la forêt rejoignant après le stade, la rue Lucien Dubois (à la charge des entreprises de carrières)
- La fermeture au niveau de l'aire d'accueil à la circulation des camions
- La remise en état de la partie (réduite) qui mènera du barreau à la carrière Degan, par la ville (car voie communale).

- **Lotissement rue des Fontaines :** suite à la plainte de riverains, M. le Maire a rencontré les responsables de l'entreprise Edouard Denis concernant le problème de la circulation des camions dans la rue des Caspernets, interdite aux poids lourds. La société en a bien pris note, et une réunion de chantier en urgence sera organisée pour régler cette situation.

Pour information : suite à cet échange, la ville a été informée que sur les 28 pavillons en vente, 20 sont déjà vendus.

# L'HISTOIRE DE L'ALLÉE DES MARRONNIERS ET DE LA GRILLE VERTE

*Et si on découvrait l'origine historique de l'allée des Marronniers, aujourd'hui parcours de santé bien connu des Saint-Maximinois ? Le point avec l'association Histoire de vies.*

Le 25 janvier 1874, le baron Gustave de Rothschild achète le domaine du château de Laversine auquel est adjoint la forêt de la Haute Pommeraye, pour la somme de 300 000 frs.

L'une des occupations du Baron de Rothschild était la mise en œuvre de la compagnie de Chemin de Fer du Nord. Aussi, du château de Laversine, il se trouvait bien placé pour la suivre sur le terrain. A cette période, les voitures à moteur n'existaient pas encore et la construction des viaducs n'était pas réalisée. Côté Chantilly, il n'y avait pas encore de jonction avec Creil. Pour profiter du train vers Paris il fallait rejoindre Chantilly par la N16 en montant à bord d'un véhicule tiré par des chevaux.

Le chemin le plus court n'était pas de partir par la grille d'honneur pour venir rejoindre la Petite Folie par ce qui est devenu la « Rue de la Révolution Française ».

Il fallait rejoindre « La Grande Folie » tout d'abord par une voie extérieure au parc et parallèle à la route vicinale Creil-St Maximin. Cette parallèle sortait du parc par la Grille Verte (parce qu'elle était peinte de cette couleur) donnant juste dans l'allée des Marronniers créée juste en face pour rejoindre la route Saint-Maximin-Apremont sous le carrefour de la Grande Folie (le Verbois) et la RN 16 vers Chantilly.

L'allée était aussi un raccourci pour la chasse et le polo.

Il y eut 153 marronniers plantés.

Aujourd'hui, l'allée des Marronniers abrite un parcours santé très fréquenté des Saint-Maximinois.



Un diagnostic sur la santé des arbres de l'Allée des marronniers a été effectué sur la santé des arbres : l'un d'eux devra être abattu dès cette année, il sera remplacé. Pour rappel, les deux-roues à moteur sont interdits dans cette allée.

## POINT URBANISME : DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS À L'ÉTUDE

Côté urbanisme, différentes missions ont été confiées au cabinet d'architectes paysagistes A ciel Ouvert. Benoit Garnero, architecte paysagiste, fait le point sur ces différents chantiers :



- **Le jardin du Tropicque** : situé dans le nouveau quartier du Tropicque, ce nouveau parc communal accueillera les habitants pour des instants de flânerie en pleine nature. Le chantier reprendra en juillet, avec la pose du grand jeu pour les enfants. Le jardin restera fermé le temps des travaux. La livraison du chantier est prévue pour la fin 2021.

- **Les abords de l'église** : les espaces publics entourant l'église vont être repensés et réaménagés afin de faciliter la circulation et le stationnement, tout en valorisant l'édifice. La première étude débutera cet été et les travaux devraient commencer en janvier 2022, au maximum. Rétrécissement de la chaussée, agrandissement de la place de l'église, création de places de stationnement et d'un parvis devant l'église... Une présentation du projet au public est prévue.

- **Le chemin de la plaine de l'Oise** : l'enjeu est de créer un itinéraire piétonnier sécurisé jusqu'au pont de Saint-Leu. L'étude d'aménagement va commencer en septembre 2021.

# LE POINT SUR LES ANIMATIONS JEUNESSE DE L'ÉTÉ

*Les services de la ville préparent les animations estivales, pour les enfants et les jeunes ! Vous voulez connaître les temps forts ? On vous dit tout !*



## AU CENTRE DE LOISIRS

Les activités en extérieur seront favorisées : des journées découverte de la nature, ou sportives, des veillées, des grands jeux, une soirée barbecue... En bref, de quoi s'amuser tout l'été ! Les enfants pourront découvrir le Plan d'eau du Canada à Beauvais, l'abbaye de Royaumont, haut lieu culturel, le zoo d'Amiens, pour rencontrer les espèces de faune sauvage. Le 19 août, les enfants enfilent leur maillot de bain pour une journée dépaysante à la mer !

Comme chaque année, un court séjour est prévu : il se déroulera à Boulogne, sur 5 jours et sera réservé au 8-10 ans. Au programme : activités nautiques, baignades, patrimoine et découverte de l'aquarium Nausicaa.

► **Ne manquez pas la journée porte-ouverte au centre de loisirs, le samedi 19 juin, de 14h à 17h, avec l'exposition des animations en lien avec le Parc naturel Régional.**

► **Les programmes complets seront distribués aux parents.**

## AU POINT ACCUEIL JEUNES

A partir de juillet, les 11-17 ans profiteront d'un été entre découvertes et activités sportives. Au programme :

- Une visite du centre de formation de la Pierre d'angle
- Des ateliers culinaires avec la résidence senior
- La création d'une exposition photo : « Les jeunes présentent leur ville » (voir l'article consacré à ce sujet)
- Des sorties baignade à la base de Saint-Leu, au Roller park de Saint-Maximin et une journée à Paris en train et en métro
- Une rencontre avec la Mission Locale
- Un tournoi de jeux vidéo, des activités au city-stade
- Une semaine sportive

**Côté séjours, 3 jours à la base de Saint-Leu avec activités sont prévus pour les 11-13 ans. Pour les plus âgés (14 à 17 ans), le PAJ propose un séjour en Normandie, du 26 juillet au 1er août. Il reste des places ! N'hésitez pas à vous inscrire en contactant le PAJ au 09 84 13 74 19.**

## LA VILLE LANCE UN CONCOURS PHOTO !



En juillet et en août, participez au concours photo lancé par la commune ! Ouvert à tous les jeunes de 11 à 18 ans, il offre l'opportunité de mettre en valeur Saint-Maximin à travers la photographie et, ainsi, faire connaître la ville aux nouveaux habitants. Laissez votre ado déambuler dans les rues, à la recherche de l'angle ou de la lumière parfaite.

Chaque jeune peut envoyer 5 clichés au maximum, avant le 15 août. Un jury choisira les plus belles photographies, elles seront exposées lors de la Fête de la rentrée, le premier weekend de septembre.

# CONSEIL MUNICIPAL

*Retour sur les décisions du Conseil municipal, qui s'est réuni le mercredi 26 mai, en salle des mariages*



## FINANCES

- Accord de subventions aux associations : les élus ont analysé les demandes en tenant compte de la situation spécifique liée à la crise sanitaire. Deux nouvelles associations ont reçu une subvention pour la première fois. Certaines associations en difficulté à cause de la crise sanitaire ont reçu une subvention spéciale.
- Augmentation des tarifs 2022 pour la taxe locale de publicité extérieure. Aucune augmentation des impôts locaux commerciaux
- Adhésion au comité de défense de l'hôpital public
- Accord pour l'installation de prises supplémentaires pour la fibre optique, reliant ainsi le lotissement des Tropiques, l'impasse de la Forge, la résidence seniors...

## URBANISME

- Refus du transfert de compétence du plan local d'urbanisme à l'ACSO : dans le cadre de loi n°2414-366 du 24 mars 2014, dite loi pour l'accès au logement et un urbanisme renoué (loi ALUR) donne la compétence aux agglomérations en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme sauf si les communes (un minimum de 3 suffisent pour l'ACSO) s'opposent à ce transfert.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme.

- Révision du PLU : lancement des études concernant l'emplacement réservé sur les bords de l'Oise entre la fin du territoire de Creil et le Hameau du Pont de saint-Leu et de la zone éco quartier.
- Numérotation du lotissement du tropique et dénomination de rues et de sentes.

## ENFANCE

- Nouvelles grilles tarifaires pour le centre de loisirs - Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
  - De diminuer pour une famille avec un enfant fréquentant l'ALSH de 0,30 centimes le prix de la demi journée sans cantine pour les 4 tranches les plus basses du reste à vivre
  - D'appliquer pour une famille avec deux enfants fréquentant l'ALSH, une baisse de 10% pour toutes les tranches de reste à vivre
  - De créer une grille spécifique pour les familles à partir de 3 enfants et plus fréquentant l'ALSH en diminuant le tarif de 50% pour les 4 premières tranches de la demi-journée sans cantine, -25% pour les deux tranches suivantes et -15% pour la dernière tranche.

- Ces nouvelles grilles seront applicables à partir des vacances d'été 2021
- La grille de tarifs pour les familles extérieures à la ville reste inchangée.

- Présentation de deux nouveaux projets en lien avec les jeunes : concours photo « Les jeunes présentent leur ville » et le concours « J'améliore ma ville »
- Présentation de la session d'été pour le centre de loisirs et le Point Accueil jeunes

## CULTURE

- Signature d'une convention avec la Faïencerie : 3 spectacles de qualité seront ainsi proposés à la population de Saint-Maximin

## TRAVAUX

- Travaux prévus sur les bâtiments communaux (toiture de la mairie, pose de volets roulants ...) et au sein des galeries souterraines : suite au rapport de l'Institut National de l'Environnement Industriel et des risques concernant les galeries souterraines exploitées par la Maison de la Pierre, des travaux doivent être réalisés pour permettre la réouverture en toute sécurité (purge au plafond et confortement de l'IPN à l'entrée des galeries).
- Convention avec l'Atelier de la pierre d'Angle pour la création et la pose d'un ambon et d'une estrade en pierre à l'église.

## PROJETS

- Diagnostic sécuritaire et phytosanitaire des arbres de l'allée des Marronniers, 3 arbres abattus, 8 replantés.
- Dépôt d'une demande de subvention pour des études paysagères et le cheminement piétons et cycles entre le Port Ste Barbe et le hameau du Pont de saint-Leu
- Suite à la dissolution de Main dans la Main, la commune a récupéré le local de l'association. Des travaux y ont été entamés : le local sera dédié à la cantine seniors et adultes, mais aussi aux réunions et autres manifestations communales.
- Participation à l'appel à projet du Parc Naturel régional concernant du mobilier de stationnement de vélo : 6 sites prévus !
- Projet de plantation d'arbres dans la ville : les arbres permettant de capter le CO2 et de lutter contre le réchauffement climatique. Huit arbres sont prévus allée des Marronniers, une dizaine à l'étang Sainte-Barbe, trois arbres au hameau du Verbois.
- Création d'un hébergement d'urgence
- Création d'une nouvelle commission communale sur le handicap en général.
- Reconduction des illuminations de Noël en 2022.
- Equipement des salles des Mariages et Aragon pour permettre des Visio conférences et enregistrement des séances du Conseil municipal.

## DIVERS

- Aide à la création de boîtes à livres, en lien avec l'association Amelic
- Conclusions motivées et avis du commissaire enquêteur concernant l'extension de la carrière Lecieux : très favorable

# LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

*Pierre Béghin et Chahinaïze Azouza, élu au sport et déléguée à la jeunesse et au monde associatif, partent à la rencontre des dirigeants associatifs, en difficulté après plusieurs mois de pandémie.*

Les associations ont souffert et continuent de souffrir de la crise sanitaire. Pierre Béghin, adjoint au sport, et Chahinaïze Azouza, déléguée à la jeunesse et aux associations, ont ainsi rencontré des responsables associatifs ces dernières semaines. « Nous avons ressenti le besoin de faire un état des lieux afin de préparer la rentrée », explique Pierre Béghin.

Nombre d'associations sportives et culturelles n'ont pu faire d'animations ou de matchs depuis plus de 6 mois. Pas de rencontre de football, ni d'handball, pas de championnat et encore moins de spectateurs... Une période difficile et morose.

« Certaines associations ont vu leur nombre de licenciés baisser. Par exemple, continue l'élu, le club de football est passé de 300 à 220 membres et celui de karaté de 30 à 13 membres... »

Il a donc fallu trouver des solutions d'urgence. « Un premier pas a été de permettre les entraînements en plein air ou l'organisation d'un stage de football ouvert à tous les jeunes, afin de leur donner envie de rejoindre le club ».

Les élu.e.s ont également donné des conseils aux gérants d'associations, pour relancer leur activité à la rentrée.

« Nous leur avons proposé de se mettre en relation avec leur fédération ou encore d'expliquer à leurs adhérents qu'ils peuvent profiter d'une réduction d'impôt en obtenant un reçu fiscal lors de toute adhésion ou don », avance l'élu.



Mais la question des subventions reste centrale pour les associations en difficulté : « La ville les maintiendra, assure Pierre Béghin. Nous réfléchissons également à un pass sportif, donnant des réductions aux habitants ».

La rentrée se prépare et les protocoles sanitaires aussi : au club de handball, les ballons sont désinfectés et une gourde a été offerte à chaque joueur. Un petit geste bien reçu en cette triste période de pandémie.

## CORINNE BLAISE : 20 ANS DE DANSE

Corinne Blaise anime les cours de danse classique, éveils corporels et de gym tonique à Saint-Maximin depuis 1999. Professeure dévouée et passionnée qui a elle-même commencé la danse classique à 7 ans avant d'intégrer le Conservatoire de danse de Nantes, elle nous raconte en quelques mots ces deux dernières décennies au service du bien-être des Saint-Maximinois :

« A la base, je suis arrivée à Saint-Maximin dans le but de donner des cours de danse classique aux enfants, ainsi que des cours d'éveil corporel, une activité très importante pour les plus jeunes. Au fil du temps, l'offre s'est étoffée, avec des cours de gym douce et gym tonique destinés aux adultes. J'adore la convivialité qui règne dans mes cours ! Chaque année, nous faisons un repas tous ensemble. J'ai également eu pour élèves plusieurs générations : les petites danseuses sont devenues ensuite mères, puis j'ai eu leurs propres enfants en cours. C'est un vrai plaisir de les suivre tout au long de leur vie. Pendant les mois de confinement, je n'ai pas fait de cours en visio, c'est assez compliqué à mettre en place. J'attendais la reprise avec impatience ! »



### EN BREF

Martial Faux, président de l'Union Musicale, recherche de nouveaux participants. Vous êtes musiciens ? Venez renforcer les effectifs de cette association locale au long passé Saint-Maximinois puisqu'elle existe depuis 1896 !

« Nous cherchons des musiciens à vent ou à percussion, ayant envie de participer aux défilés (14 juillet, fête communale, etc) », précise Martial Faux.

Vous êtes intéressé.e.s ? Contactez l'Union Musicale au 03 44 25 19 47 ou par mail : martial.faux@sfr.fr

## ET SI ON FÊTAIT LA MUSIQUE ?

L'édition 2021 de la fête de la musique tombe un lundi. Participez, cette année, à deux temps d'animation :

- Durant la pause méridienne, les élèves de l'école primaire assisteront à une animation de 30 minutes de présentation d'instruments de musique par l'AMEM, l'école de musique de Montataire. L'animation aura lieu dans l'amphithéâtre du Larris s'il fait beau ou au gymnase s'il pleut.
- De 19h à 20h, une scène libre sera réservée aux musiciens locaux, au sein de la salle aux poutres ou bien au quartier

du Larris, selon la météo annoncée. Puis de 20h à 21h30, un spectacle est prévu avec l'association 1pas2danse alliant démonstration et interaction avec le public.

Nous vous attendons nombreux !

*Les événements sont maintenus à ce jour, mais le planning peut évoluer en fonction de la situation sanitaire et des directives gouvernementales.*



La fête de la musique en 2019, au sein de la salle aux poutres.

## LES ÉVÉNEMENTS REPRENENT EN SEPTEMBRE !



La Fête de la rentrée en septembre 2020.

En septembre, la vie reprend ! Si les conditions sanitaires le permettent, les événements vont reprendre comme à l'accoutumée. Ainsi, le premier weekend de septembre, la ville organise sa traditionnelle Fête de la Rentrée. Mais cette année, la commune en profitera pour fêter le déconfinement ! De nombreuses animations seront au rendez-vous, telles que des démonstrations sportives avec les associations de la ville, une exposition photo des jeunes ou encore un pique-nique type « auberge espagnole ». La fête de la rentrée est aussi l'occasion pour tous les habitants de s'inscrire aux activités culturelles et sportives de l'année 2021-2022, proposées par les ateliers municipaux. Ne manquez pas l'édition du Guide des associations et des

ateliers municipaux, qui sera distribué dans vos boîtes aux lettres quelques jours avant la Fête de la rentrée, afin que vous puissiez faire vos choix.

➡ **Ne manquez pas le programme complet dans le prochain Flash !**

### EN SEPTEMBRE, FAITES ESCALE LE LONG DES BERGES DE L'OISE

Du 11 au 19 septembre, la communauté d'agglomération Creil Sud Oise propose une escapade le long des berges de l'Oise. Découvrez ainsi de nombreuses animations au sein des 6 communes bordées par la rivière : Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul, Montataire, Creil, Saint-Leu d'Esserent et Saint-Maximin.

Pendant une semaine, participez à Saint-Maximin à une balade poétique, des randonnées, des démonstrations de taille de pierre par l'Atelier de la Pierre d'Angle, des stands de restauration et d'exposition...

➡ **Ne manquez pas le programme complet dans le prochain Flash !**



Dès le  
**30 AOÛT**

Avec **AXO**,  
***tout est plus proche !***

- ✓ **Plus de bus**
- ✓ **Plus tôt le matin, plus tard le soir**
- ✓ **Plus de points d'arrêts**



### SAMEDI 12 JUIN : SORTIE BD À AMIENS

La ville propose aux jeunes de l'atelier BD « Des bulles plein la tête », aux jeunes journalistes en herbe du magazine « Les Étoiles » et aux jeunes du PAJ une sortie gratuite aux 25<sup>es</sup> Rendez-vous de la BD d'Amiens. Départ en minibus de la bibliothèque à 10h00 et retour à 18h00. Prévoir un pique-nique pour le midi. Inscription auprès du PAJ ou de la bibliothèque.

### UN CONTEUR POUR LES MATERNELLES :

Traditionnellement, tous les mois de juin, la ville offre une séance de contes à tous les enfants de maternelle. L'occasion de se familiariser aux littératures orales et de construire un attachement fort des enfants au lieu bibliothèque.

Cette année c'est Alain Poiré qui viendra conter pour eux. La date et l'organisation étant encore dépendantes de l'évolution des conditions sanitaires, elles seront communiquées ultérieurement.

### UN MICRO POUR LES POÈTES EN HERBE :



La fête des poètes n'ayant pu se dérouler en mars comme prévu, la ville invite tous les participants à un temps fort poétique pendant les portes ouvertes de l'ALSH le samedi 19 juin en après-midi. Venez retirer votre recueil de poèmes. A cette occasion, un micro sera ouvert aux volontaires pour déclamer de la poésie. Avis aux amateurs. (Attention, la bibliothèque sera donc fermée le samedi 19 juin après-midi)

### COUP DE CŒUR ROMAN ADULTE :

*Heurs & malheurs du sous-majordome Minor*, Actes Sud, 2017.

Le jeune Lucy Minor quitte sa mère pour prendre son poste de sous-majordome dans un château lointain, abandonné et miteux. Peu employé, Lucy dispose de beaucoup de temps libre et découvre les habitants des environs. C'est ainsi qu'il rencontre la captivante et libre Klara dont il tombe amoureux au péril de sa vie.

Une comédie noire et plaisante. Une galerie de portraits déroutants. L'histoire improbable, presque surréaliste évoque d'autres histoires de château des Carpates, de campagnes reculées, l'humour en plus.



### UN DICTIONNAIRE OFFERT AUX ÉLÈVES PASSANT EN 6<sup>ÈME</sup> :

Saint-Maximin a toujours souhaité la réussite scolaire de ses enfants. C'est pourquoi, comme chaque année, la Commune offrira un dictionnaire à chaque élève passant en 6<sup>ème</sup> à la rentrée 2021. Cette remise se déroulera dans le cadre scolaire avec leur enseignant. Le Maire et les conseillers municipaux les accueilleront en salle des mariages de la Mairie le jeudi 24 juin (à confirmer)

➡ **ATTENTION : ces animations sont actuellement limitées à 6 personnes : il est donc conseillé de réserver votre place avant de venir.**

• **Bébés lecteurs** pour les 0-3 ans : **Vendredi 18 juin 2021** et **Samedi 26 juin 2021**. De 10h00 à 11h00 en bibliothèque (créneau ouvert)

• **Club de lecteurs** pour adultes dès 16 ans : **samedis 26 juin 2021** à 17h00 en bibliothèque (durée 1h30).



## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE :

# DÉCOUVREZ L'EXPOSITION « BASSIN DE PIERRE, BASSIN DE VIES »

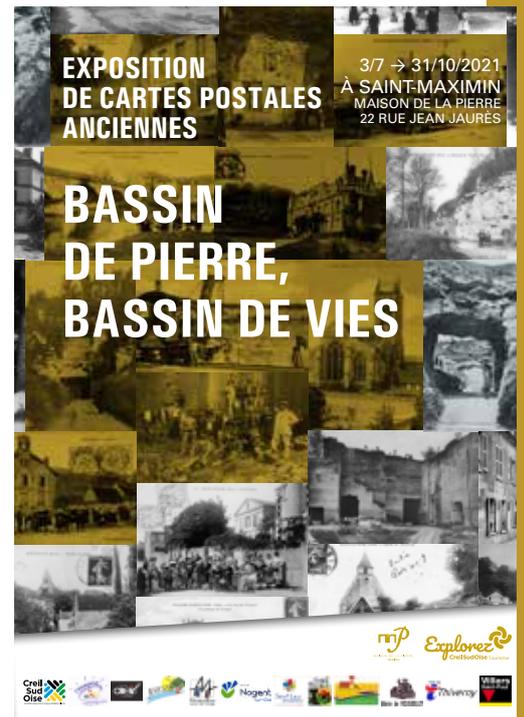
Venez découvrir une exposition qui traverse le temps et les époques, sur les traces et l'histoire de la pierre des communes de l'Agglomération Creil Sud Oise. Près de 100 reproductions de cartes postales anciennes commentées et détaillées autour de quatre thématiques :

• le patrimoine carrier • les techniques et le transport de la pierre • les tranches de vie et l'habitat troglodytique • le patrimoine bâti.

« Bassin de pierre, bassin de vies », du 3 juillet au 31 octobre à Maison de la pierre / Saint-Maximin.

Le patrimoine de la pierre est un dénominateur commun des communes de l'Agglomération Creil Sud Oise. La roche calcaire qui en a été extraite a fait la notoriété de notre territoire. Les grands centres carriers tels que ceux de Saint-Leu d'Esserent, de Saint-Maximin et de Saint-Vaast-lès-Mello sont reconnus des professionnels de la pierre et de la construction. Les autres communes ont toutefois contribué à cette activité économique car le calcaire est partout présent dans notre sous-sol. Les pierres étaient alors souvent utilisées pour des besoins locaux. C'est pourquoi tant d'édifices du bassin creillois sont construits avec notre roche.

Le but de cette exposition est donc de vous permettre de voir différemment le patrimoine de la pierre, véritable ADN du bassin creillois. A travers elle, vivez une excursion de notre territoire tout en poésie durant la première moitié du XXe siècle.



## NOUVEAU : DÉCOUVREZ LE POUVOIR DES PIERRES...

Venez découvrir les nombreux biens faits, vertus, et propriétés des minéraux, cristaux et pierres naturelles. Ces pierres semi-précieuses sont multiples et vous serez surpris de leurs pouvoirs en lithothérapie\* !

Accompagné de notre artisan lithothérapeute, vous vous initiez à cette pratique et créez votre propre bracelet de vie ! Les Pierres du « Chemin de Vie » vous permettront peut-être pourquoi pas de comprendre vos difficultés à lever et dissiper les blocages. Il pourrait alors devenir votre « compagnon », synonyme de soutien d'amour et de joie au quotidien.

\* les vertus énergétiques sont données à titre indicatif et en aucun cas, la lithothérapie ne peut se substituer à un traitement médical. n'arrêtez jamais un traitement sans l'accord de votre médecin. l'efficacité de la lithothérapie n'est reconnue par aucune étude scientifique

**Samedi 12 juin à 10h, 13h et 15h30 / Durée : 2h**

### EN BREF

Venez vous initier à des savoir-faire artisanaux !

#### • Stages de vitrail

Sandy Sanchez, Maître verrier, vous propose de vous faire découvrir sa passion : l'art du vitrail.

Par le choix des couleurs, de la technique de découpe du verre ou de la soudure elle vous accompagnera afin de découvrir et d'apprendre cet art unique que la lumière révèle. Vous aurez le plaisir d'avoir réalisé vous-même votre œuvre de couleur et de transparence.

**Du 9 au 11 juillet puis du 27 au 29 août / De 80€ à 225€ selon la durée choisie (1 à 3 jours) / adultes uniquement**

#### • Stage de sculpture et de taille de pierre

Au cours de quelques heures, la sculpture ravira vos sens ! Vous y découvrirez que chacun est capable de créer sa

propre réalisation.

Guidé par Steve Paton, tailleur de pierre Meilleur Ouvrier de France, qui a à cœur de transmettre ses savoir-faire traditionnels, vous sculpterez de la pierre tendre, cette même pierre qui a contribué à la construction du Paris haussmannien et de nombreux autres monuments.

**Les 10 et 11 juillet puis les 28 et 29 août / De 28€ à 156€ stage selon la durée choisie (1/2 journée à 3 jours) / dès 10 ans**

#### • Première approche de la sculpture sur pierre

Petits et grands, venez vivre un moment unique et original, initiez-vous à l'art de la sculpture sur pierre ! Vous aurez un peu l'impression d'œuvrer tels les tailleurs de pierre en sculptant un bas-relief sur cette belle pierre du sud de l'Oise.

**Du mardi au vendredi durant les vacances d'été à 11h et 14h / De 12 à 13€ / dès 6 ans**

Tous nos ateliers sont sur inscription obligatoire

Retrouvez toutes nos informations détaillées ainsi que les modalités d'inscription sur notre site Internet [www.maisondelapierre-oise.fr](http://www.maisondelapierre-oise.fr)

CODIV 19 : L'ensemble des mesures sanitaires sont mises en œuvre pour vous accueillir dans nos locaux dans les meilleures conditions possibles :

Port du masque obligatoire/ Gel hydroalcoolique fourni/ Matériel désinfecté avant et après chaque initiation / Respect des gestes barrières Distanciation physique/ Atelier limité à 10 personnes maximum.

# LA SOLIDARITÉ

## Ecoute-solidarité et protection de la nature - (groupe de la majorité)

Parce que l'accès de tous aux services municipaux est une préoccupation forte des élus, un vaste chantier de refonte des tarifs municipaux a démarré. Il s'agit pour nous de tout mettre en œuvre pour favoriser l'accès des familles qui en ont besoin aux différents services municipaux. Un premier travail concerne ceux du centre de loisirs. Les tarifs vont diminuer sensiblement de manière à encourager la participation des enfants. Également, le centre de loisirs sera ouvert pour tous lorsque des sorties ou événements auront lieu pour faire découvrir ce lieu de vie et de partage. En fonction de l'impact

de cette mesure, l'étude se poursuivra vers d'autres services de la Ville. Le but est de renforcer la solidarité et le vivre ensemble. Comme le rappelle l'association Le Secours Populaire Français, un enfant sur 3 en France est privé de vacances ! Pour notre Ville, il s'agit au contraire d'offrir des vacances de qualité car nous pensons comme le Secours Populaire que « les vacances, ce n'est pas du luxe », c'est un droit fondamental permettant de s'épanouir, de rencontrer d'autres personnes, de s'enrichir et d'acquiescer de la confiance en soi dans toutes les étapes de sa vie.

# RENOUVEAU CITOYEN

## Groupe Renouveau Citoyen - (groupe d'opposition)

### Se retrouver enfin

Nous voici dans cette période de déconfinement, une impression de déjà vu et pourtant un besoin si fort de mordre la vie ! Profitez pour retrouver vos proches, pour sortir, dîner, danser, chanter. Pourvu que cette campagne de vaccination nous permette vraiment d'aller vers des jours meilleurs ! Voici un an que le nouveau conseil municipal s'est installé. Un an que Renouveau citoyen travaille, en restant fidèle à ses idées, ses projets, ses valeurs. Faire avancer ses projets n'est pas chose aisée. Nous ne sommes que 4 ! Il a fallu aussi dénouer des tensions stériles liées au fait même d'être ce qu'on appelle une opposition. Notre position est claire : nous accompagnerons tout ce qui permet une amélioration du cadre de vie et du quotidien des saint-maximinois, apportant des points de vue nouveaux. Nous ne nous renierons pas. Nous avons souhaité transparence, travail en commun et clarté sur le budget. Grâce aux échanges, une commission finances a été créée et une présentation claire, argumentée et pédagogique a été faite au conseil municipal. Nous avons donc voté le budget 2021. Nous nous sommes cependant opposés à la révision du PLU. Dans ces grands axes sont prévues de nouvelles zones de construction, si petites soient elles, elles s'opposent complètement à la vision que nous avons de notre ville. Il est essentiel de redonner à l'existant du beau et du propre. Il faut travailler raisonnablement

à la valorisation des sentes et chemins, faire vivre les parcs. Aujourd'hui, il manque cruellement aux alentours des écoles des espaces pour que nos enfants puissent continuer à jouer ensemble en toute sécurité et que les adultes puissent se détendre. Et lorsque nous apprenons que le city stade à côté des écoles va être détruite pour une cantine intergénérationnelle, nous nous interrogeons. C'est un juste équilibre à trouver pour offrir à nos seniors un endroit digne pour se sustenter mais aussi conserver des sites de défoulement dignes de ce nom pour nos enfants. Or aujourd'hui, les parcs seraient à revaloriser. Autre équilibre à trouver, la coexistence piétons, vélos et voitures. Le travail réalisé dans la rue Croizat est un début, mais cette réalisation aurait mérité la réflexion d'un expert. La rue des Fontaines nous alerte depuis des mois. Avant même la sortie de terre de cette trentaine de maisons, il était dangereux de circuler à pieds, à vélo et même en voiture ; la nouvelle affluence de voitures va forcément renforcer la dangerosité du site. Chaque nouvelle construction devrait être pensée avec ses problématiques de circulation et de stationnement. Bref, voici un an, que nous proposons, nous discutons et travaillons avec passion. Ce mandat, nous le voulons constructif. Voici donc un premier bilan. Il nous faudrait plus de lignes pour être exhaustifs. Si vous souhaitez vous entretenir avec nous, contactez-nous par courrier via la Mairie, ou sur notre page Facebook. Prenez soin de vous. Renouveau citoyen

Association

Culture

Sport

Vie Citoyenne

Enfance

Séniors

Maison de la Pierre

## AGENDA Les dimanches 20 juin et 27 juin : élections départementales et régionales

### MERCREDI 2, 16 ET 30 JUIN

- ▶ Ateliers en collaboration avec le Parc Naturel régional : jardinage et exploration du parc de la maison de l'enfance.

### SAMEDI 5 JUIN

- ▶ concours sociétaire feeder par Saint-Maximin pêche

### DIMANCHE 13 JUIN

- ▶ Sortie à la base de Saint-Leu / accrobranche en famille

### VENDREDI 14 JUIN

- ▶ Bébés lecteurs en bibliothèque (public 0-3 ans) de 10h à 11h

### SAMEDI 15 JUIN ET VENDREDI 18 JUIN

- ▶ Contes pour les maternelles en bibliothèque

### JEUDI 17 JUIN

- ▶ Conseil municipal

### SAMEDI 19 JUIN

- ▶ Concours sociétaire au coup.
- ▶ Randonnée pique-nique à Gerberoy et au Plan d'Eau du Canada par le Foyer Rural

### DIMANCHE 20 JUIN

- ▶ Foulées familiales
- ▶ Tournoi de football pour tous les jeunes au city-stade - pour les 11-17 ans

### JEUDI 24 JUIN

- ▶ Remise des dictionnaires aux enfants entrant en 6ème, pendant le temps scolaire (vérifier les horaires auprès de Dalila).

### MARDI 22 ET JEUDI 24 JUIN

- ▶ Challenge scolaire du handball club

### DU VENDREDI 25 AU DIMANCHE 27 JUIN

- ▶ Fête des ateliers municipaux

### SAMEDI 29 JUIN

- ▶ Bébés lecteurs en bibliothèque (public 0-3 ans) de 10h à 11h

### SAMEDI 3 JUILLET

- ▶ Goûter des anciens

### DIMANCHE 4 JUILLET

- ▶ Kermesse Champêtre à la Maison de l'Enfance par le Foyer Rural

### AU POINT ACCUEIL JEUNES

Réouverture du Point Accueil Jeunes un samedi sur deux

### SAMEDI 12 JUIN

- ▶ Participation et découverte de l'atelier « sport et santé » - De 11h à 12h
- ▶ Activité sportive au choix au city stade - De 14h à 16h

### VENDREDI 18 JUIN

- ▶ Permanence sans rendez-vous de la mission locale - De 9h à 12h

### SAMEDI 26 JUIN

- ▶ Atelier C.V et lettre de motivation - De 10h à 12h

### RAPPEL :

**SÉJOUR EN NORMANDIE DU 26 JUILLET AU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2021** - pour les 12-17 ans